

Note de service

Destinataires : À tous les employés utilisateurs des espaces de stationnement du CIUSSS de la Capitale-Nationale

Expéditeur : Direction logistique
Guichet Logistique

Date : 21 mars 2025

Objet : **Indexation de la tarification des stationnements du CIUSSS de la Capitale-Nationale**

Bonjour,

Nous désirons vous informer que conformément à la circulaire **2020-019 (03.01.10.15)**, le MSSS prévoit une indexation de la tarification des espaces de stationnement qui sera applicable à partir **de la période de paie débutant le 6 avril 2025, versée le 1^{er} mai 2025.**

Pour les employés et médecins :

Depuis le 1^{er} avril 2021, un établissement doit indexer annuellement cette tarification en appliquant l'indice qui lui sera communiqué par le MSSS. En 2025, le taux utilisé est de 2,3 %. Pour les employés de Québec, le tarif hebdomadaire du stationnement passera de 13,25 \$ à 13,50 \$. Le tarif des employés des autres régions passera de 9,25 \$ à 9,50 \$. Quant aux employés à temps partiel, le coût horaire passera de 0,47 \$ à 0,48 \$.

Pour les usagers :

Depuis le 1^{er} avril 2021, les tarifs de stationnements sont indexés annuellement sur la base de l'indice des prix à la consommation moyens de l'année antérieure publié par l'Institut de la statistique du Québec. En 2025, le taux utilisé est de 2,3 %. Pour les usagers du secteur de Québec, le tarif journalier passera de 11,00 \$ à 11,25 \$ et pour les usagers des autres régions, le tarif journalier de 7,75 \$ demeure inchangé.

Pour les familles d'usagers hébergées en centre d'hébergement et de soins de longue durée, le stationnement restera gratuit à deux membres de la famille moyennant un dépôt de 20 \$ par vignette. Ce dépôt sera remis à la fin de la période d'utilisation des stationnements.

Pour les bénévoles reconnus et les stagiaires non rémunérés, le stationnement restera également gratuit avec un dépôt de 20\$, qui sera remis à la fin de la période d'utilisation des stationnements. Certaines modalités sont applicables.

Pour toute question au sujet de la politique ou la gestion des stationnements, nous vous invitons à communiquer avec le guichet logistique au 418 663-5454, option 2, ou par courriel à l'adresse suivante : guichetdl.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca.

Merci de votre collaboration,